Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 524

Artikel: L'Assemblée des déléguées de la Fédération des éclaireuses suisses : Baden les 7 et 8 mai 1938)

Autor: Pronier, M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263024

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J. A.
Bibliothèque publique et universitaire - GENÈVE

28 MAI 1938 — GENEVE

VINGT-SIXIÈME ANNÉE. — N° 524

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
Mlle Emilie GOURD, Crêts de Pregny
ADMINISTRATION
Mlle Renée BERGUER, 7, route de Chêne
Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE... .. Fr. 6.—
ÉTRANGER . » 8.—
Le numéro .. » 0.25
Les abonnements partant du 1er janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES
11 cent. le mm.
Largeur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétées

Avec mon Dieu, je franchis la muraille.

Ps. XVIII, 31.

Texte de la prédication de Mme Marcelle Bard, à Genève, le 22 mai 1938.

A nos nouveaux lecteurs

Pour s'abonner au Mouvement..

...Comment faire ? disent quelques-uns de ceux et de celles des dix-sept cent nouveaux lecteurs et lectrices auxquels ce numéro, comme les précédents, comme les suivants, est envoyé gratuitement.

Tout simplement verser 6 fr. *à notre compte de chèques postaux* I. 943, *en indiquant lisiblement le nom et l'adresse du nouvel abonné. Et merci d'avance à tous ceux, qui faisant ce geste de solidarité, nous aideront dans notre tâche.*

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

AVIS IMPORTANT

Dès à présent, et jusqu'à nouvel avis, l'adresse de la Rédaction et de la Direction de notre journal, comme d'ailleurs l'adressse personnelle de la Rédactrice, est de nouveau

Crêts de Pregny, Genève

Prière instante à nos collaborateurs et correspondants de bien vouloir en prendre note, tout envoi adressé à la rue Töpffer subissant de ce fait un retard d'un courrier en tout cas.

Les suffragistes suisses à Genève

La XXVIIe Assemblée de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, tenue les 21 et 22 mai à Genève, a extrêmement bien réussi, malgré le temps maussade et froid. Les Genevoises avaient fort bien fait les choses et tout organisé dans les moindres détails: aussi les soixante-dix déléguées, et les nombreux membres de vingt-quatre Sections cantonales ou locales qui les accompagnaient y ont-ils pris grand plaisir et intérêt.

Les affaires administratives.

Dès la première séance, tenue à la Salle Centrale fleurie de roses et d'hortensias, l'appel des déléguées fait applaudir la présence de la représentante de la lointaine Section de Davos. Le rapport présidentiel, lu par Mme Leuch, rappelle d'abord la mémoire de Mmes Vuilliomenet-Challandes et Lüdi-Scherb, et de M. Göttisheim (Bâle), tous suffragistes décédés au cours du dernier exercice, et que notre journal a déjà remerciés pour ce qu'ils ont fait pour notre cause; puis le rapport passe rapidement en revue l'activité de quelques Sections: élection d'une femme dans un conseil de paroisse à Neuveville; campagne dans le canton de Vaud, dont on ignore encore le résultat, en faveur de l'éligibilité des femmes dans les conseils de paroisse; revendication du vote communal, facultatif au gré des communes, dans le canton de Neuchâtel; lancement d'une initiative à Genève; défaite à Berne où une nouvelle loi restreignant le travail de la femme a été votée... Plusieurs sections sommeillent, et causent bien du souci à la présidente centrale. Les anciens moyens de propagande paraissent usés, et il faut en trouver d'autres. Le cours de vacances annuel a bien réussi, et les perspectives s'éclairent du côté de l'Exposition nationale de Zurich en 1939, où il apparaît maintenant que nous pourrons exposer l'an prochain sous notre propre nom et sans rien céler de notre but, ce qui nous avait d'abord été refusé!

Nos pétitions et requêtes aux autorités fédérales ont surtout porté sur des questions économiques, comme ont pu s'en convaincre celles de nos lectrices qui en ont lu le texte ici-même. L'Association s'intéresse aussi au projet de loi fédérale sur le travail à domicile et à un projet d'assurance-maternité, réclamée depuis bien longtemps. Elle est dans les meilleurs termes avec les autres Sociétés féminines suisses, et avec l'Alliance Internationale pour le Suffrage, et a suivi avec intérêt les débats à la S. d. N. sur le statut de la femme. Le 2 avril dernier, après l'annexion de l'Autriche et la déclaration du Conseil fédéral, elle a signé avec d'autres grandes Associations féminines suisses une déclaration de fidélité aux principes démocratiques, manifestant ainsi notre ferme volonté d'indépendance.

Ce rapport est adopté sans discussion, ainsi que les comptes présentés par Mlle Grutter (Berne). Le budget pour 1938-1939 prévoit un déficit de 800 fr. en dépit d'une stricte compression des dépenses: aussi cette situation inquiète-t-elle à bon droit le Comité Central. Divers moyens sont proposés, et après une courte discussion l'augmentation de la cotisation de 5 centimes par tête de membre, proposée par Genève, est votée par 57 voix contre 20. Cette décision n'exclut pas la collecte que proposait Zurich, et deux plateaux circulent dans la salle et ramènent devant Mlle Grutter, dont le visage s'épanouit, la somme de 122 francs.

Le Comité Central composé de Mmes et Mlles Bonard (Lausanne), Gourd (Genève), Grutter (Berne), Leuch (Lausanne), Schitlowski (Berne), Studer-de Gomoëns (Winterthour), Weber (St-Gall), Wiatziminoff-Wehrli (Bâle) et Wyss-Russi (Colombier) est réélu par acclamations, et Mme Leuch confirmée dans ses fonctions de présidente par des acclamations plus chaleureuses encore.

Souvenir.

Un émouvant hommage à la mémoire de Mme Vuilliomenet-Challandes est rendu par Mlle Gourd, qui a rappelé les brillantes qualités de l'amie que nous avons perdue, et tout ce qui rendait si précieuses nos relations avec elle. La sœur de cette dernière, Mme Gutknecht-Challandes, qui assistait à notre Assemblée comme déléguée de la Chaux-de-Fonds, a ainsi pu constater combien nous aimions la disparue et le radieux souvenir que nous gardons d'elle.

Le problème du prix du lait...

...problème complexe, s'il en fût, où s'embrouillent et se heurtent les intérêts divergents des producteurs, des grandes fédérations, des petits commerçants, des consommateurs, et dans lequel l'Etat intervient, avec plus ou moins de bonheur suivant le point de vue auquel on se place, a fait l'objet d'un exposé consciencieux, soigneusement documenté de Mme Schönauer-Regensass (Bâle), membre de la Commission fédérale de contrôle des prix. Mlle Marie Ginsberg a traduit avec habileté ce travail, se mouvant au milieu de ces chiffres comme un poisson dans l'eau. Nous ne nous arrêtons pas sur cette question que notre journal a déjà souvent traitée.[1]

(La suite en 3me page) S. BONARD.

[1] Voir notamment les Nos 520, 521, etc.

L'Assemblée des Déléguées de la Fédération des Eclaireuses suisses

Baden les 7 et 8 mai 1938

Le samedi 7 mai, arrivant de tous les coins de la Suisse, les déléguées des associations locales d'Eclaireuses se réunissaient à Baden pour leur Assemblée générale. Et les 130 participantes n'eurent qu'à se louer de ce choix, tant la réception des Eclaireuses de Baden fut chaleureuse, et beau le pays d'Argovie.

Sitôt arrivées, les Eclaireuses nous offrent du thé dans leur nouveau local: un ravissant chalet au bord de la Limmat. Ce premier contact est déjà très sympathique: on fait connaissance, on retrouve des cheftaines connues, on jouit de sentir à nouveau cette grande solidarité. Puis vient la séance administrative à l'Hôtel Waage, où nous décidons d'augmenter les possibilités pécuniaires du Secrétariat et projetons, pour fêter l'an prochain le XXme anniversaire de la Fédération des Eclaireuses Suisses, une grande « Journée nationale ».

Le samedi soir, Mme de Montet, vice-présidente de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses, nous donna une causerie très intéressante sur l'éducation nationale. Comme cheftaines, dans le domaine de l'éducation nationale, nous avons également une responsabilité vis-à-vis de nos Eclaireuses. Nous les formerons dans ce sens en les intéressant à leur pays, par nos camps dans diverses régions, par certaines questions d'examens, en leur faisant prendre conscience de l'idée patriotique contenue dans notre Promesse, et réaliser la force de notre lien national malgré les différences de mentalités et de langues.

Après les services religieux du dimanche matin, nous entendons un remarquable travail de Mme P. Bugnon-Secrétan, ancienne commissaire lausannoise, sur les résultats de l'enquête: *Ce que cherche la jeunesse et ce qu'elle trouve.* Cette enquête lancée dans les divers pays par notre Bureau Mondial à Londres, a été faite ce printemps en Suisse parmi nos Eclaireuses, parmi des jeunes filles non Eclaireuses, et parmi des personnes s'occupant de jeunesse. Mme Bugnion a constaté une profonde similitude dans la jeunesse suisse, qu'elle parle allemand, français ou italien, qu'elle vienne de la campagne ou de la ville, et qui recherche partout à peu près la même chose: la possibilité de se dépenser, physiquement surtout, d'être libre et pourtant groupée, guidée par des chefs jeunes et capables, et de posséder un idéal, un but. Il y a de nombreux moyens de satisfaire ces besoins et le scoutisme semble pouvoir en satisfaire un grand nombre (besoins physiques, moraux, intellectuels, affectifs, récréatifs, etc.). Mais pour cela les chefs doivent être qualifiés. Si nous voulons que notre Mouvement soit réellement une force, nous devons être conscientes de notre responsabilité et être, nous chefs, de meilleures Eclaireuses.

Une visite de l'Abbaye de Wettingen avant de repartir pour nos différents cantons, termina ces belles journées. Pour ma part je n'avais jamais compris à ce point combien nous sommes proches les unes des autres, combien nous dépendons les unes des autres et je suis rentrée à Genève, heureuse d'avoir réalisé que la bonne volonté et l'amitié feront toujours infiniment plus que de beaux discours. M. PRONIER, *cheftaine.*

Femmes sénateurs en Irlande

Onze noms de femmes figurent sur la liste des candidats au Sénat Irlandais, qui vont être prochainement nommés. Parmi eux, l'on relève celui de Mrs. Cosgrave, qui prit part à plusieurs réunions féministes internationales, et dont l'activité comme conseillère municipale à Dublin a été tout à fait intéressante.

Quelques membres du Comité Central de l'A. S. S. F. réélus à Genève, les 21-22 mai 1938

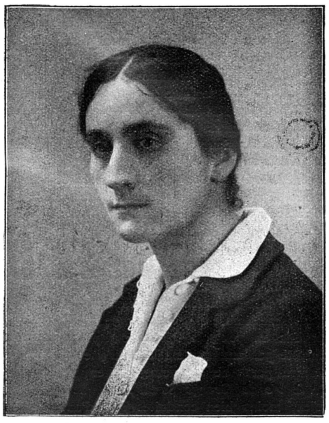

Cliché Mouvement Féministe
Mlle S. BONARD
(Lausanne)

Cliché Mouvement Féministe
Mlle GRUTTER
(Berne)

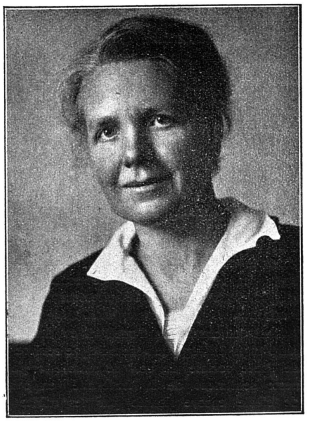

Cliché Mouvement Féministe
Mme E. STUDER de GOUMOENS
(Winterthour)

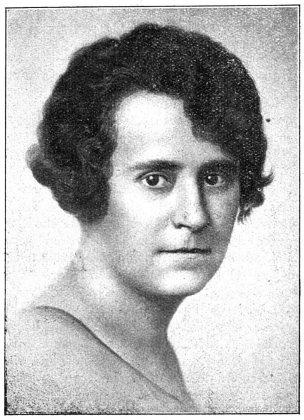

Cliché Mouvement Féministe
Mlle Ida WEBER
(St-Gall)